

**Plateforme BATERA Plataforma**  
**Elections sénatoriales 2011- 2011ko senatuko bozak**

---

**Réponse de SAUVEUR BACHO**  
**pour l'ensemble de la liste EELV/RPS**

---

Êtes-vous favorable à la création d'une Collectivité Territoriale Pays Basque ?

La loi du 16 décembre 2010, portant réforme des collectivités territoriales, constitue une véritable recentralisation, avec en particulier, en ce qui nous concerne la suppression des Pays par l'abrogation de l'article 22 de la loi Voynet du 4 février 1995 qui les avaient institués. Nous demandons l'abrogation de cette loi et notamment la suppression du conseiller territorial.

Ainsi, à compter de 2013, les Pays n'auront plus d'adossement juridique dans l'État français et ceci est grave pour le Pays Basque, d'où notre appui total à la demande de Collectivité territoriale Pays Basque, dotée d'une Chambre d'agriculture et d'une Université.

Cette institution est largement souhaitée par les élu-e-s et le Biltzar (assemblée des communes) ainsi que par la société civile, à l'initiative de la plateforme Batera. Soumise au débat depuis de nombreuses années, cette revendication doit trouver son aboutissement dans le cadre d'une loi ouvrant la voie d'une nouvelle étape de décentralisation, avec la création d'une collectivité territoriale Pays Basque, élue au suffrage universel, disposant de compétences et d'un budget propre.

Soutiendrez vous la demande d'organisation d'une consultation de la population  
sur cette question ?

Sans aucun doute, au-delà de soutenir, nous ferons tout pour que soit mis en place une consultation. La population doit s'exprimer sur ce sujet.

**Plateforme BATERA Plataforma**  
**Elections sénatoriales 2011- 2011ko senatuko bozak**

---

**Réponse de PEYUCO DUHART**  
**suppléant Jean Othax**

---

Êtes-vous favorable à la création d'une Collectivité Territoriale Pays Basque ?

Le « pays » Pays Basque est à mon sens une réussite car il porte à la fois une légitimité culturelle, politique, géographique et une vision partagée de l'avenir du territoire. On peut toujours vouloir plus ou mieux, mais aujourd'hui c'est une base saine, stable et qui fonctionne. C'est un lieu d'émergence de projets locaux, de prise de conscience d'enjeux globaux, mais aussi d'interactions avec les autres partenaires institutionnels : les communes, les intercommunalités, le Département, la Région, l'Etat et l'Europe. Ce dernier point est pour moi essentiel car il en fait un acteur « intégré » au service du Pays Basque.

Le Conseil des Elus et le Conseil de Développement bénéficient d'un cadre juridique qui a fait ses preuves. La Réforme des collectivités, votée en décembre dernier, va cependant profondément modifier nos territoires dans les prochaines années. Une réflexion est actuellement menée au sein du Conseil pour envisager les alternatives possibles en vue de pérenniser les acquis du « pays » Pays Basque.

Soutiendrez vous la demande d'organisation d'une consultation de la population  
sur cette question ?

Aujourd'hui, une consultation de la population intéressée sur l'avenir institutionnel du territoire risque de révéler plus de divisions sociales que d'adhésion populaire. Or, nous devons fonder notre avenir commun sur des bases fédératrices et non clivantes.

**Plateforme BATERA Plataforma**  
**Elections sénatoriales 2011- 2011ko senatuko bozak**

---

**Réponse de ANNIE JARRAUD VERGNOLLE**  
**suppléant Bernard Molerés**

---

Êtes-vous favorable à la création d'une Collectivité Territoriale Pays Basque ?

Depuis 5 ans que je suis Sénatrice du département des Pyrénées Atlantiques j'ai apprécié les liens économiques, culturels et sociaux qui unissent, au delà de leurs singularités, les populations du département. La loi de 1998 sur les « pays » permettait à chaque territoire d'affirmer sa singularité et de mettre en œuvre les moyens de son développement. Je me suis battue contre la suppression des « pays », qui dans notre département ont une existence réelle, tant dans le débat sur la réforme territoriale que par une question au gouvernement sur le devenir du « pays » Pays Basque. Malheureusement aujourd'hui de fait les Pays n'ont plus d'existence légale, et donc je suis très inquiète sur les possibilités de financement par l'État, des actions nécessaires à notre développement après 2013.

De plus, j'ai participé, avec mes collègues Sénateurs socialistes, à l'élaboration de la proposition loi sur les langues régionales, présentée par R. Navarro, qui permettrait des avancées importantes.

Le parti socialiste propose un 3ème axe de la décentralisation, avec un expérimentation qui devra permettre aux territoires qui le souhaitent, de programmer et de contractualiser les actions nécessaires à leur développement tant avec l'État qu'avec les Régions et les Départements, dans ce cadre une capacité de réalisation (maîtrise d'ouvrage) pourrait être octroyées à ces nouvelles structures.

Soutiendrez vous la demande d'organisation d'une consultation de la population  
sur cette question ?

**Plateforme BATERA Plataforma**  
**Elections sénatoriales 2011- 2011ko senatuko bozak**

---

**Réponse de GEORGES LABAZEE**  
**suppléante Marie Josée Mialocq**

---

Êtes-vous favorable à la création d'une Collectivité Territoriale Pays Basque ?

Je ne suis pas favorable à la création d'une telle collectivité.

Soutiendrez vous la demande d'organisation d'une consultation de la population  
sur cette question ?

Dans le cadre de l'acte III de la Décentralisation si la Gauche l'emporte en 2012 (BATERA possède ce document).

**Plateforme BATERA Plataforma**  
**Elections sénatoriales 2011- 2011ko senatuko bozak**

---

**Réponse de JEAN JACQUES LASSERRE**  
**suppléant André Arribes**

---

**Êtes-vous favorable à la création d'une Collectivité Territoriale Pays Basque ?**

L'organisation de nos territoires est, chacun le ressent bien, essentielle au moment même où un sentiment d'accélération s'empare de la société avec des pertes de repères ou d'identités qui interrogent.

C'est la raison pour laquelle, j'ai essayé depuis de nombreuses années de participer de manière collective, car c'est la seule façon de faire avancer des projets, à la construction d'outils, certes peut-être imparfaits, mais qui ont permis d'avoir une réflexion collective et partagée sur le Pays Basque. C'est là, je l'ai vécu ainsi, une démarche qui a été et qui est passionnante.

Pays Basque 2010 avec la création du Conseil des élus et du Conseil de développement, puis Pays Basque 2020, ont été des moments de démocratie participative uniques en leur genre. Aucun autre territoire en France n'a mené de telles démarches collectives. La réforme territoriale proposée préoccupe de très nombreux élus. Je considère qu'il faut prendre le temps de la concertation, de la réflexion. En tout cas, je pars du principe que les élus doivent être entendus et leur avis respectés. J'ai été, je le pense, l'un des tout premiers à dire très clairement que nos concitoyens à l'heure de la mondialisation veulent encore plus de proximité. Il nous faut trouver les outils et les moyens de répondre à ces attentes.

Chacun connaît mon point de vue sur la gestion que j'appelle "au local". Je suis un décentralisateur. Les élus en Pays basque ont de la compétence. Ils sont créatifs. Ils sont passionnés par ce qu'ils font et ce qu'ils réalisent.

C'est la raison pour laquelle en tant que Président du Conseil des élus du Pays Basque, j'ai défendu le principe de présenter au plus haut niveau de l'Etat les différents modèles d'organisation possibles du et en Pays Basque. J'ai considéré en mon for intérieur que c'était une démarche d'honnêteté à l'égard de la société basque. Une démarche respectant l'ensemble des points de vue exprimés alors en Pays basque.

J'ai donc présenté officiellement à Monsieur Balladur, qui était en charge de formuler des propositions, les trois scénarios pour le Pays Basque.

A savoir, le statu quo par rapport à la situation actuelle, ensuite une organisation disposant de compétences déléguées par les collectivités publiques, enfin une institution territoriale dotée de compétences propres.

Pour ce qui me concerne, chacun l'a bien compris et c'est le fruit d'un long parcours et d'une réflexion aboutie, que tout ce qui permettra d'affirmer la prééminence du "pouvoir au local" va dans le sens souhaité. J'ai indiqué à de nombreuses reprises que ces questions méritaient d'être évoquées très naturellement et sans passion entre les différents protagonistes publics. Des formules innovantes, contemporaines et uniques en France peuvent être imaginées.

**Soutiendrez vous la demande d'organisation d'une consultation de la population sur cette question ?**

La définition des contours d'une telle institution est un préalable indispensable à toute démarche de consultation.

**Plateforme BATERA Plataforma**  
**Elections sénatoriales 2011- 2011ko senatuko bozak**

---

**Réponse de CHARLES PELANNE**  
**suppléante Sylvie Durruty**

---

Êtes-vous favorable à la création d'une Collectivité Territoriale Pays Basque ?

Il est essentiel que la réforme des collectivités territoriales soit aménagée. Nos visites à la quasi-totalité des 547 maires de notre département nous l'ont clairement confirmé : de nombreuses questions subsistent.

Une des principales inquiétudes réside sur le fait de supprimer des organisations qui fonctionnent au profit de nouvelles structures dont l'efficacité reste à démontrer.

Parmi les questions récurrentes, celle des Pays, avec bien sûr, l'avenir du Pays « Pays-Basque ». Aujourd'hui, parmi les Pays, le Pays-Basque est celui qui fonctionne le mieux, jouant un rôle essentiel de structuration.

Nous souhaitons que le cadre législatif puisse permettre de prendre en compte les spécificités et les particularités des territoires et donc, celles du Pays-Basque.

Soutiendrez vous la demande d'organisation d'une consultation de la population  
sur cette question ?

Nous pensons qu'il est du rôle des parlementaires et des élus locaux de se prononcer sur cette question.

Une telle consultation ne nous apparaît pas opportune pour faire avancer ce dossier.

A l'issue de cette campagne électorale, il semble indispensable que les futurs législateurs – et donc les futurs sénateurs – participe activement aux travaux du Conseil des élus.

**Plateforme BATERA Plataforma**  
**Elections sénatoriales 2011- 2011ko senatuko bozak**

---

**Réponse de DENISE SAINT PE**  
**suppléant Bernard Auroy**

---

Êtes-vous favorable à la création d'une Collectivité Territoriale Pays Basque ?

Soutiendrez vous la demande d'organisation d'une consultation de la population sur cette question ?

**COMMUNIQUÉ DENISE SAINT-PÉ**

Le Pays Basque a une identité, une culture, une langue, qui doivent clairement être pris en compte.

Tous ces éléments constituent un patrimoine qu'il nous appartient de soutenir et de développer.

Pour ce faire, nous devons nous appuyer sur le travail d'ores et déjà effectué depuis maintenant plusieurs années par le Conseil des Elus, le Conseil de Développement, dans le cadre de Pays Basque 2020.

Par ailleurs, dans le cadre de la construction européenne, il faut que nous sachions préserver nos identités. L'Europe des cultures est indispensable et les langues régionales doivent être soutenues.

En effet, avec la suppression de la notion de Pays, ces éléments identitaires doivent être remis au cœur de la réflexion.

Je soutiendrai toute initiative allant dans ce sens.